

SERVICE ÉDUCATIF  
ARCHIVES-PATRIMOINE

Ville d'Épernay

LA LIBÉRATION D'ÉPERNAY

28 août 1944

🌿 Dossier élève 🌿



Service Archives-Patrimoine

Capitale du Champagne  
**EPERNAY**

Grégory de GOSTOWSKI, professeur-animateur du  
service éducatif

  
**ACADÉMIE  
DE REIMS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SOMMAIRE

Allocution de M. MACHET, maire, le 9 Septembre 1944 (1 <sup>ère</sup> partie)	p. 2
Allocution de M. MACHET, maire, le 9 Septembre 1944 (2 <sup>ème</sup> partie)	p. 3
Mise en activité (proposition de tâche complexe)	p. 4
Annexes :	
- N°1 : Allocution de M. MACHET, maire, le 9 Septembre 1944 (intégral)	p. 6
- N°2 : Article extrait du journal <i>L'Union</i> , n°6134	pp. 7-8
- N°3 : Rapport du commissariat central d'Épernay au ministère de l'Intérieur, 13 Septembre 1944	pp. 9-14
- N°4 : Proclamation du Comité de la Libération Nationale de la Marne, compte- rendu de délibération du conseil municipal du 9 Septembre 1944	
- N°5 : Organigramme de l'organisation de la France libérée	p. 15
- N°6 : Les étapes de la libération de la ville	p. 16
- N°7 : Photographies de la libération d'Épernay	pp. 17-18
- N°8 : Aides à la réalisation de la tâche complexe (boîtes à outils) :	pp. 19-20
o <i>Non maîtrisé</i>	pp. 21-24
o <i>En cours de maîtrise</i>	pp. 25-28
o <i>Maîtrisé</i>	pp. 29-31
- N°9 : Fiche d'évaluation de la tâche complexe	p. 32

*En couverture : Photographie de l'entrée des chars américains dans la ville, 1944 (conservé aux Archives municipales d'Épernay, Fonds Guillaume, 10 Num 1)*

**ALLOCUTION DE M. MACHET, MAIRE,  
DU 9 SEPTEMBRE 1944  
- Première partie -**

1 - Que se passe-t-il le 28 Août 1944 à Epernay ? Vous pouvez vous aider de l'annexe n°2 et 7.

\_\_\_\_\_

2 - A l'aide de l'annexe n°3 (2 – Action des forces françaises libres au cours et après l'évacuation), quel rôle les FFI sparnaciens ont-ils joué dans cet évènement ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3 - A l'aide des annexes n°2 et n°3 (1 – Condition d'évacuation des troupes allemandes) ainsi que du document ci- contre :

- Retracer en bleu le parcours de l'armée américaine sur l'annexe n°6,
- Mettez un point bleu aux lieux de passages de l'armée indiqués dans les annexes,
- Placez un point rouge aux lieux de combat en ville,
- Tracez un trait rouge sur le Pont de Marne,
- Placez les heures marquant les étapes de la libération de la ville sur la carte.

4 - A l'aide de l'annexe n°3 (1 – Condition d'évacuation des troupes allemandes), comment peut-on juger cette durée et la volonté des Allemands de garder la ville ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5 - A l'aide de l'annexe n°3 (1 – Condition d'évacuation des troupes allemandes), quelles ont été les destructions ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

6 - Dites à combien s'élèvent les pertes et quel était le statut des victimes (soldat ou civils)

« [...] Le matin du 28 août dernier [...], une nouvelle que l'énorme majorité de nos concitoyens attendaient avec tant d'impatience se répandait. Les avant-gardes de l'Armée Américaine approchaient de la Ville.

Un immense espoir, mêlé d'inquiétude, étreignait tous les cœurs, le canon tonnait, la mitrailleuse crépitait, la joie était à peine atténuée par le souci des destructions possibles.

La nuit vint et le bruit du combat s'éteignant fit place aussitôt au roulement des innombrables chars et camions de l'Armée victorieuse.

Les pertes étaient peu élevées, trop cependant pour les familles qu'elles atteignent et à qui nous adressons nos condoléances émues.

Six membres des forces françaises de l'intérieur et six soldats Américains tués au combat, dix civils victimes du bombardement ou des tirs de mitrailleuses.

Epernay était libéré !

La joie éclatait partout et la foule reconnaissante ayant pavoisé les fenêtres acclamait nos Amis d'Outre Atlantique.

Nos concitoyens avaient-ils réfléchi à ce que nous devons à ces braves venus du Nouveau Monde pour chasser l'envahisseur détesté, je ne sais pas, mais leur enthousiasme était significatif. [...]

Allocution de M. MACHET (Maire), Compte-rendu de délibération du conseil municipal du 9 Septembre 1944, 1D128, Archives municipales d'Epernay, pp. 2-3.

ou civils) ? Vous pouvez vous aider des annexes 2 et 3 (5 – Victimes partie la population civile et la police).

\_\_\_\_\_

7 - Quel accueil les Sparnaciens font-ils aux troupes américaines ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**ALLOCUTION DE M. MACHET, MAIRE,  
DU 9 SEPTEMBRE 1944  
- Deuxième partie -**

Dès le lendemain les troupes des Forces Françaises de l'Intérieur se montraient en Ville. Depuis de longs mois, sinon des années, préparées à l'attaque par de vaillants pionniers de la lutte antiallemande dont le Chef Pierre Servagnat poussa le patriotisme jusqu'au plus haut sacrifice, ils avaient dans l'ombre mené une lutte active contre l'armée occupante, hâtant et favorisant à ce point l'avance de l'armée américaine que celle-ci gagnait sept heures sur son horaire de marche vers Epernay.

Vers les mêmes heures la Municipalité que j'ai l'honneur de présider, nommée par le Comité départemental de la libération, entrain en fonction.

[...] Contrairement à l'habitude, le Conseil Municipal avait donc commencé ses travaux avant d'être officiellement en fonction [...]. Je suis heureux d'y saluer M. le Sous-Préfet [...], représentant le Gouvernement dont le Président, le Général de Gaulle, notre inspirateur et notre chef, demeurera toujours pour nous le vivant modèle du patriotisme qui ne capitule jamais.

Il nous faut, en effet, conserver cet esprit de combat, car la lutte n'est pas terminée, ici, contre un ennemi caché et les agents qu'il a laissés, à la frontière où il se trouve rejeté aujourd'hui et derrière laquelle tant de ceux qui nous sont chers sont maintenus en captivité [...].

Hélas ! D'autres ne reviendront plus, victimes de la barbarie allemande, ils sont allés grossir la phalange des héros qui [...] nous protègent et nous encouragent dans la voie qu'ils nous ont tracée et où nous nous efforçons de les suivre.

Nous ne les oublierons pas. Notre travail pour la Cité et le Pays en sera la preuve. »

Allocution de M. MACHET (Maire), Compte-rendu de délibération du conseil municipal du 9 Septembre 1944, 1D128, Archives municipales d'Épernay, pp. 2-3.

8 – Qui était le chef de la Résistance locale ? Que peut-on deviner de l'organisation de cette résistance ? Aidez-vous de l'annexe n°2.

---

---

---

9 – D'après le document et d'après l'annexe 4, de quelle manière la nouvelle municipalité est-elle arrivée au pouvoir ?

---

---

---

10 – Qu'est-ce qui est donc restauré dans l'urgence dès la libération de la ville ? Dessiner l'organisation avec le nom des personnes dans l'annexe 5 en vous aidant du texte ci-contre et des annexes n° 2 et 4.

---

---

11 – D'après l'annexe 2 et 3 (partie 4), de quel « ennemi caché » parle-t-on ? Que leur reproche-t-on ?

---

---

---

## MISE EN ACTIVITÉ

Nous sommes le 28 août 2004. Vous êtes un(e) habitant(e) d'Épernay qui a été témoin de la Libération de la ville par les troupes américaines il y a 60 ans. Vos petits-enfants sont en classe de Troisième. Ils travaillent avec leur enseignant d'Histoire sur le chapitre concernant la Seconde Guerre mondiale. Ils vous demandent d'expliquer comment s'est déroulée la libération de la ville d'Épernay.

Vous n'avez pas besoin de faire de recherches complémentaires. Les informations des documents précédents suffisent.

Afin de rédiger votre explication, vous disposez de boîtes à outils dont le niveau d'aide varie en fonction de votre maîtrise de ce genre d'exercice :

<b>Boîte à outils « non maîtrisé »</b>	<i>Vous n'êtes pas du tout à l'aise avec ce genre d'exercices de rédaction. Cette boîte à outils est fortement guidée dans la réalisation du travail avec des questions et des consignes détaillées et précises.</i>
<b>Boîte à outils « en cours de maîtrise »</b>	<i>Vous avez déjà fait ce genre d'exercice de rédaction et vous savez déjà à peu près comment procéder. Cette boîte à outils est guidée dans la réalisation du travail par des questions et des consignes.</i>
<b>Boîte à outils « maîtrisé »</b>	<i>Vous connaissez ce genre d'exercices et vous en avez déjà fait. Cette boîte à outils vous guide de manière assez générale en vous indiquant les grandes thématiques.</i>

## ANNEXES

**Annexe n°1 :** Allocution de M. MACHET (Maire), compte-rendu de délibération du conseil municipal du 9 Septembre 1944, 1D128, Archives municipales d'Épernay, pp. 2-3.

**I. - Allocution de M. le Maire**

Monsieur le Sous-Préfet,  
Mesdames,  
Messieurs,

Le matin du 28 août dernier, il n'y a pas encore deux semaines, une nouvelle que l'énorme majorité de nos concitoyens attendaient avec tant d'impatience se répandait. Les avant-gardes de l'Armée Américaine approchaient de la Ville.

Un immense espoir, mêlé d'inquiétude, étreignait tous les cœurs, le canon tonnait, la mitrailleuse crépitait, la joie était à peine atténuée par le souci des destructions possibles.

La nuit vint et le bruit du combat s'éteignant fit place aussitôt au roulement des innombrables chars et camions de l'Armée victorieuse.

Les pertes étaient peu élevées, trop cependant pour les familles qu'elles atteignent et à qui nous adressons nos condoléances émues.

Six Membres des forces françaises de l'intérieur et six soldats Américains tués au combat, dix civils victimes du bombardement ou des tirs de mitrailleuses.

Epernay était libéré !

La joie éclatait partout et la foule reconnaissante ayant pavoisé les fenêtres acclamait nos Amis d'Outre Atlantique.

Nos concitoyens avaient-ils réfléchi à ce que nous devons à ces braves venus du Nouveau Monde pour chasser l'envahisseur détesté, je ne sais, mais leur enthousiasme était significatif. Hommage spontané que je vous demanderai tout à l'heure de confirmer par une adresse à leur Chef.

Dès le lendemain les troupes des Forces Françaises de l'Intérieur se montraient en Ville. Depuis de longs mois, sinon des années, préparées à l'attaque par de vaillants pionniers de la lutte anti-allemande dont le Chef Pierre Servagnat poussa le patriotisme jusqu'au plus haut sacrifice, ils avaient dans l'ombre mené une lutte active contre l'armée occupante, hâtant et favorisant à ce point l'avance de l'armée américaine que celle-ci gagnait sept heures sur son horaire de marche vers Epernay.

Vers les mêmes heures la Municipalité que j'ai l'honneur de présider, nommée par le Comité départemental de la libération, entrain en fonction.

Son activité s'est manifestée avec ardeur pour résoudre les problèmes les plus urgents, avec une égale volonté de bien faire. Les résultats peuvent paraître imparfaits, mais la tâche était grande et les moyens faibles, ce qu'ils sont cependant me permet d'envisager l'avenir sous un jour favorable.

Contrairement à l'habitude, le Conseil Municipal avait donc commencé ses travaux avant d'être officiellement en fonction, la réunion de ce jour comble cette lacune. Je suis heureux d'y saluer M. le Sous-Préfet qui a bien voulu l'honorer de sa présence, sacrifiant quelques instants de sa journée fort remplie pour les passer avec nous, représentant le Gouvernement dont le Président, le Général de Gaulle, notre inspirateur et notre chef, demeurera toujours pour nous le vivant modèle du patriotisme qui ne capitule jamais.

Il nous faut, en effet, conserver cet esprit de combat, car la lutte n'est pas terminée, ici, contre un ennemi caché et les agents qu'il a laissés, à la fron-

tière où il se trouve rejeté aujourd'hui et derrière laquelle tant de ceux qui nous sont chers sont maintenus en captivité : prisonniers de 1940 et détenus de la lutte secrète dont nous attendons si impatiemment le retour. Qu'ils soient assurés que leur souvenir ne nous quitte pas.

Hélas ! d'autres ne reviendront plus, victimes de la barbarie allemande, ils sont allés grossir la phalange des héros qui, de leur petite tombe militaire, ou des fosses communes de la gestapo nous protègent et nous encouragent dans la voie qu'ils nous ont tracée et où nous nous nous efforçons de les suivre.

Nous ne les oublierons pas. Notre travail pour la Cité et le Pays en sera la preuve.



## **Transcription de l'article (extrait) :**

### **CE QUE FUT LA JOURNEE HISTORIQUE DU 28 AOÛT 1944**

#### **[...] L'entrée par Bernon**

[...] A 1 500 mètres de [Cuis], nous rencontrâmes une autre colonne américaine. Nous interrogeâmes l'officier qui la commandait. Il nous expliqua qu'il voulait envoyer au Mont-Bernon une patrouille pour reconnaître les positions ennemies. [...]

Nous parvenons sans encombre à proximité de la dernière crête précédant le Mont-Bernon. Soudain, en longeant un petit bois, nous apercevons une série d'Allemands couchés à la lisière, à quelques mètres de nous, qui nous mettaient en joue. Immédiatement nous ouvrons le feu et l'ennemi déguerpit, abandonnant du matériel. La voiture blindée qui accompagnait nos jeeps tire quelques coups de canon puis s'avance jusqu'au sommet de la côte pour observer ce qui se passait sur le Mont-Bernon. Nous avons mis pied à terre et inspections les fourrés lorsque, tout à coup, plusieurs violentes détonations retentirent et la blindée, touchée de plein fouet par un obus tiré d'une pièce de D.C.A. située en contrebas, commença à flamber. Deux Américains y restèrent et les deux autres, en sang, parvinrent à s'échapper et à nous re-joindre : immédiatement les voitures firent demi-tour et regagnèrent à toute allure leur point de départ.

A ce moment, les Américains résolurent d'envoyer des fusants sur tous ces bois et nous eûmes juste le temps de faire prévenir notre colonne qui déjà approchait du lieu de combat. Quelques minutes après, les explosions se succédaient à intervalles réguliers. [...]

Nous arrivâmes, par la ferme des Forges, jusqu'à la route nationale où les Américains pénétraient dans la ville d'Épernay. [...]

Nous nous précipitâmes ensuite à la gendarmerie, où étaient rassemblés les chefs de la Résistance d'Épernay. Immédiatement le groupe de Monthélon fut scindé en trois équipes ; chacune d'elles reçut une mission à remplir [...].

#### **Remise du drapeau**

Sur le Jard, un groupe de la police et de la gendarmerie, ainsi que des membres des centaines Dehu, Gorin et André, « fer-raillèrent » avec les Allemands, qui se replièrent.

Le soir, la ville était conquise et entièrement calme. Dès le lendemain matin, nous remettions à la cité d'Épernay le drapeau en toile de parachute, que nous avions précieusement conservé depuis de longs mois, en vue de ce jour tant désiré.

Alors la foule, se répandant dans les rues, clama sa joie et sa satisfaction, cependant que les collaborateurs étaient appréhendés par les policiers et les F.F.I. et, sous- traits à la vindicte populaire, allaient accomplir un petit stage dans les prisons de la ville, pour certains, trop court, hélàs !

Le Comité de Libération, sous la présidence de M. Coustillet, prit les dispositions indispensables à l'installation de la nouvelle municipalité et à la bonne marche du ravitaillement de la population.

Le sous-préfet ayant quitté son poste, je dus pendant quelques jours assumer la fonction en attendant que le Comité départemental de la Libération désignât un remplaçant. Ce fut mon ami Kinet qui fut chargé d'administrer l'arrondissement d'Épernay. Le commissaire de la République Grégoire Guiselin vint lui-même donner l'investiture après qu'il eût proclamé le rétablissement de la République.

Dans tout l'arrondissement, le bonheur était à son comble. Les manifestations se multipliaient pour célébrer la délivrance et pleurer nos morts.

P. Servagnat

**Annexe n°3** : Rapport du commissariat central d'Épernay au ministère de l'Intérieur, 13  
Septembre 1944, Archives municipales d'Épernay, 4H364.



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

---

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA  
POLICE NATIONALE

REPUBLICQUE FRANCAISE  
-----  
EPERNAY                      le 13 Septembre 1944

Le Commissaire Central

à

Monsieur le SECRETAIRE GENERAL pour la Police  
de la Région de CHALONS-sur-MARNE

COMMISSARIAT CENTRAL  
d'EPERNAY

tél : 172  
-:-

N° 4246

Par lettre N°2277/S.P. en date du 5 Septembre, vous me demandez de vous faire parvenir un rapport circonstancié sur les événements qui se sont déroulés dans la circonscription d'EPERNAY depuis le Dimanche 27 Août 1944.

J'ai l'honneur de vous rapporter ci-dessous les circonstances qui ont entouré la "libération" d'EPERNAY, exposées conformément aux prescriptions contenues dans la lettre précitée :

I° - Conditions d'évacuation des troupes allemandes -

Le Lundi 28 Août, jour de la libération d'EPERNAY, il ne reste plus, dans la ville et dans ses environs, que quelques éléments allemands, peu nombreux, chargés de retarder, par des escarmouches d'arrière-garde, l'avance des troupes alliées.

Les Services et la plus grande partie des forces ennemis ont, en effet, évacué les jours précédents, et il ne semble pas que les allemands aient l'intention de se retrancher dans la ville pour s'y défendre farouchement.

Les premiers éléments blindés américains se présentent devant EPERNAY vers 17 heures 45, à la fois par la route nationale N°51, passant par PIERRY, et par la route nationale N°3.

Une batterie allemande, en position à la Guesse, prise sous le feu des chars alliés, ne riposte pas et, dix minutes après l'ouverture du feu, est abandonnée par ses occupants. Cet obstacle étant annihilé, les blindés américains peuvent pénétrer dans EPERNAY par l'Avenue Foch.

Une partie du personnel de la batterie précitée, composée de 3 hommes commandés par un Officier, se réfugie, après s'être approvisionné en munitions à son cantonnement, dans le

.../....

Théâtre, place Thiers, où ces hommes tentent de constituer un nid de résistance qui est rapidement réduit.

A partir de 20 heures, on peut admettre qu'il ne reste plus d'éléments allemands dans la ville même d'EPERNAY, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Marne.

Sur la rive droite du fleuve, quelques éléments, ayant 1 char et 1 pièce anti-chars à sa disposition, tentent une résistance assez faible, sans beaucoup d'esprit combattif. A partir de 23 h 30, on peut considérer cette rive de la Marne comme également abandonnée par l'ennemi, après qu'il eut toutefois, vers 23 h 20 et malgré les efforts tentés par les "F.F.I." pour l'en empêcher, réussi à faire sauter le pont de la Marne.

En résumé, l'évacuation des troupes allemandes, présentes à EPERNAY et dans les environs, s'est échelonnée entre 19 heures et minuit, en décrochant rapidement devant l'adversaire et pratiquement sans combattre.

A part la destruction du pont de la Marne, il ne semble pas que l'ennemi se soit livré à des destructions systématiques ou à des actes de banditisme particuliers.

Toutefois, un certain nombre de projectiles américains ou allemands sont tombés sur la ville y occasionnant les déprédations suivantes :

- immeuble : 46. Avenue de Champagne, appartenant à M. MARTEL - chute de 5 obus - dégâts très importants (200.000 francs environ) aucun sinistré.

- immeuble : 61. Avenue de Champagne, appartenant à M. LEMAIRE - chute d'un obus - dégâts peu importants (10.000 francs environ) aucun sinistré.

- immeuble : 53. Avenue de Champagne, appartenant à M. BURTIN - chute d'un obus - dégâts assez importants - aucun sinistré.

73 Avenue de Champagne  
- immeuble : 158. Avenue Foch, appartenant à Mme DEBONNADONNA et loué par Mme CARTIER, ruraliste, chute de 5 obus - dégâts très importants - aucun sinistré.

- maisonnette Rue des Crépons, appartenant à M. CHABOT - chute d'un obus - dégâts insignifiants - aucun sinistré.

- moulin de la Goesse, appartenant à M. JOUY - chute de 12 obus - dégâts peu importants.

- maison : 12. Rue du Comte Lambertye, appartenant à M. COURTAUX René - chute d'un obus - dégâts peu importants - aucun sinistré mais le propriétaire a été blessé mortellement.

- immeuble : 22 & 24 Rue de Reims, appartenant à M. FORTIN - chute de 3 obus - dégâts assez importants - aucun sinistré.

- immeuble : 28. Rue de Reims, appartenant à M. Le BONVALET - chute d'un obus - dégâts peu importants - aucun sinistré.

.../....

- immeuble : 31. Rue de Reims, appartenant à Mme SAUVIGNER - chute de nombreux obus - dégâts très importants - 3 familles sinistrées : famille HENRY (3 personnes) - famille LAMBINET (3 personnes) - famille DELPEUCH (4 personnes).

- immeuble : 28. Rue des Mariniers, appartenant à M. FORTIN - chute de 3 obus - dégâts peu importants - aucun sinistré (2 obus non éclatés non pas encore été enlevés).

- station Centrale Electrique, 2. Rue de l'Electricité - chute de nombreux obus - dégâts assez importants.

- gazomètre de l'Usine à Gaz, Quai Jules Lobet - chute de nombreux obus de petit diamètre - dégâts peu importants.

- immeuble : 2. Avenue de Champagne - Banque "Varin-Bernier" - incendie mis volontairement par des militaires allemands - 3 foyers différents - dégâts très importants (200.000 francs environ) - aucun sinistré.

#### 2°- Action des Forces Françaises de l'Intérieur au cours et après l'évacuation -

Très sérieusement handicapées par le manque presque total d'armement, les "F.F.I." n'ont pu, au cours des opérations de décrochage de l'armée allemande, entreprendre aucune action directe contre l'ennemi battant en retraite.

Toutefois, beaucoup de ses membres ont rendu d'innombrables services, en particulier en assurant la liaison avec les troupes américaines, en indiquant à nos alliés l'emplacement des éléments allemands chargés de faciliter la retraite (batteries ..) enfin en conduisant à travers les rues de la ville les colonnes de l'armée de la libération.

Après l'évacuation, les "F.F.I." se sont consacrés et se consacrent encore à la poursuite et à la destruction des éléments ennemis isolés qui subsistent encore dans la région d'EPERNAY.

#### 3°- Rôle et attitude de la Police pendant les journées de la libération -

Par rapport N°4223 du 6 Septembre, je vous ai rendu compte de ce qu'a été l'action de la Police sparnacienne au cours de ces journées difficiles.

Je vous transmets, sous ce pli, copie de ce rapport auquel je ne saurais ajouter quoi que ce soit, si ce n'est que je n'ai eu qu'à me louer grandement de la conduite des gradés et des hommes placés sous mon commandement.

#### 4°- Arrestations réalisées postérieurement à l'évacuation allemande -

Les arrestations réalisées après le départ des troupes

.../....

allemandes ont été effectuées en totalité par des membres des "F.F.I." parmi lesquelles se trouvaient quelques inspecteurs de mon service, qui ont opéré, en l'occurrence, en qualité de "F.F.I." et non point en qualité de fonctionnaires de Police. 260 arrestations ont été opérées, se répartissant comme suit : 144 hommes et 116 femmes.

La Commission N.A.P. dont M. MARTIN, 1er Adjoint au Maire d'EPERNAY est Président, siège chaque jour à la Maison d'Arrêt, à l'effet de savoir s'il y a lieu de maintenir les arrestations effectuées. La culpabilité de chaque détenu est examinée et plusieurs d'entre eux, qui ont été reconnus comme n'ayant jamais favorisé l'ennemi, ont été relaxés.

#### 5°- Victimes parmi la population civile et la Police -

Il n'y a pas eu à déplorer, au cours de ces différentes journées, de perte parmi les fonctionnaires de Police.

Par contre, les divers éléments militaires en présence et la population civile ont eu à enregistrer des victimes, dont la liste suit :

##### Victimes civiles :

10 personnes blessées mortellement :

CONTET Joseph, 65, Rue Chaude Ruelle,  
BONNARD Pierre, 15, Rue Melskoff,  
FREYSZ Salomé, 62, Avenue de Champagne,  
MOEBS Jacques, 15, Rue Champ Reton,  
LEVERT Pierre, 28, Rue des Huguenots,  
ELAINE Victor, 2, Rue Abelé,  
COURTY Edmond, 29, Avenue Foch,  
COURTAUX René, 12, Rue du Comte Lambertye,  
LAVAL Georges à CUMIERES,  
VIRGA Madeleine, 74, Avenue de Champagne,

##### Victimes militaires ou "F.F.I." :

6 Membres des "F.F.I." blessés mortellement :

COLIN Camille, 14, Rue de la Poterne,  
FOURNY René, 12, Rue des Mariniers,  
PERNET Jacques, 27, Avenue Jean Jaurès à MAGENTA,  
PLAS Marcel à LAGRAULIERE (Corrèze)  
WATHIER Robert, 48, Rue Thiercelin,  
ZIMMERMAN Roger à ATHIS (Marne)

12 militaires blessés mortellement :

##### De nationalité américaine :

HOLTZ Michael,  
JENNIGS Harold,  
KOS Charles,  
STEPHENS Virgil  
X.....  
X.....

.../....

De nationalité allemande :

IMIALEIK,  
KLINGENBERG Otto,  
KLUGE Rudolf,  
LANGE Adolf,  
X.....  
X.....

6°- Renseignements divers -

a) Matériel abandonné par les allemands :

Tout l'armement et toutes les munitions laissés sur place par les Allemands, ont été entreposés à la Caserne "Rolland" par les soins de la Gendarmerie. Ce dépôt, très important, comprend plusieurs tonnes de matériel.

34 voitures automobiles ont été laissées par l'armée allemande au garage "Renault" : 12 véhicules presque terminés au départ de l'armée allemande et pouvant être disponibles sous quelques jours - 18 véhicules peuvent être remis en état, sous réserve de pièces : pneus et accus - les 4 autres véhicules sont sans intérêt.

b) Etat des installations de service public -

a) Le réseau d'adduction d'eau n'a subi aucun dommage, l'approvisionnement de la Ville en eau n'a pas été interrompu. Le réseau électrique a subi quelques dégâts par suite du bombardement par canons anti-chars et de la destruction par explosifs du pont provisoire en bois sur la Merne : 3 transformateurs de 2.000, 3.000 et 4.000 KVA avariés : axes crevés, bornes cassées, perte d'environ 5.500 kgs d'huile de transformateur; murs et cloisons du laboratoire des compteurs perforés, quelques appareils et compteurs électriques endommagés; toutes les lignes extérieures haute tension coupées (seule l'alimentation d'EPERNAY-Ville a pu être maintenue) dégâts en différents points du réseau basse tension, notamment à la Coesse et Avenue de Champagne.

Les canalisations du gaz n'ont pas été endommagées sur le territoire d'EPERNAY. Le gazomètre, sis Quai Jules Lobet, a été perforé en de nombreux points à la suite de l'explosion du pont provisoire en bois sur la Merne.

b) Les relations téléphoniques ont toujours été maintenues à l'intérieur de la Ville.

c) Le moulin de la Coesse a été dans l'obligation de cesser de tourner du 28 Août à 19 h 30 au 31 Août au matin, par suite des dégâts causés aux bâtiments par le bombardement.

.../....

d) Les réseaux ferroviaires et routiers à l'intérieur du territoire d'EPERNAY n'ont pas été endommagés.

Toutes les administrations, à l'exception de la S.N.C.F. et des P.T.T., fonctionnent comme par le passé.

Le Commissaire Central,  
Signé : Gérard BRETON.

COPIE, transmise à :

Monsieur le Maire d'EPERNAY

EPERNAY, le 13 Septembre 1944  
Le Commissaire Central,



**Annexe n°4 :** Proclamation du Comité de la Libération Nationale de la Marne, Compte-rendu de délibération du conseil municipal du 9 Septembre 1944, 1D128, Archives municipales d'Épernay, p. 4.

**III. — Proclamation du Comité  
de la Libération Nationale  
de la Marne**

*M. le Maire.* — Mesdames, Messieurs, je vais vous donner lecture de la proclamation du Comité de la Libération Nationale de la Marne.

« Au nom du Peuple Français,

« Au nom du Général de Gaulle, Chef du Gouvernement provisoire de la République Française,

« En vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés, et en ma qualité de Président du Comité de la Libération Nationale de la Marne,

« Je déclare déchu de toute autorité et de tout pouvoir le Maréchal Philippe Pétain et aboli le Gouvernement qu'il a constitué.

« Je proclame l'avènement de la République et le rétablissement de notre devise nationale : Liberté, Egalité, Fraternité.

« Je constate que le Gouvernement provisoire, présidé par le Général de Gaulle est voulu et acclamé par l'immense majorité du Pays.

« Je proclame qu'il doit être reconnu désormais comme la seule autorité en France et dans tout l'Empire français.

« Je déclare déchue la Municipalité d'Épernay.

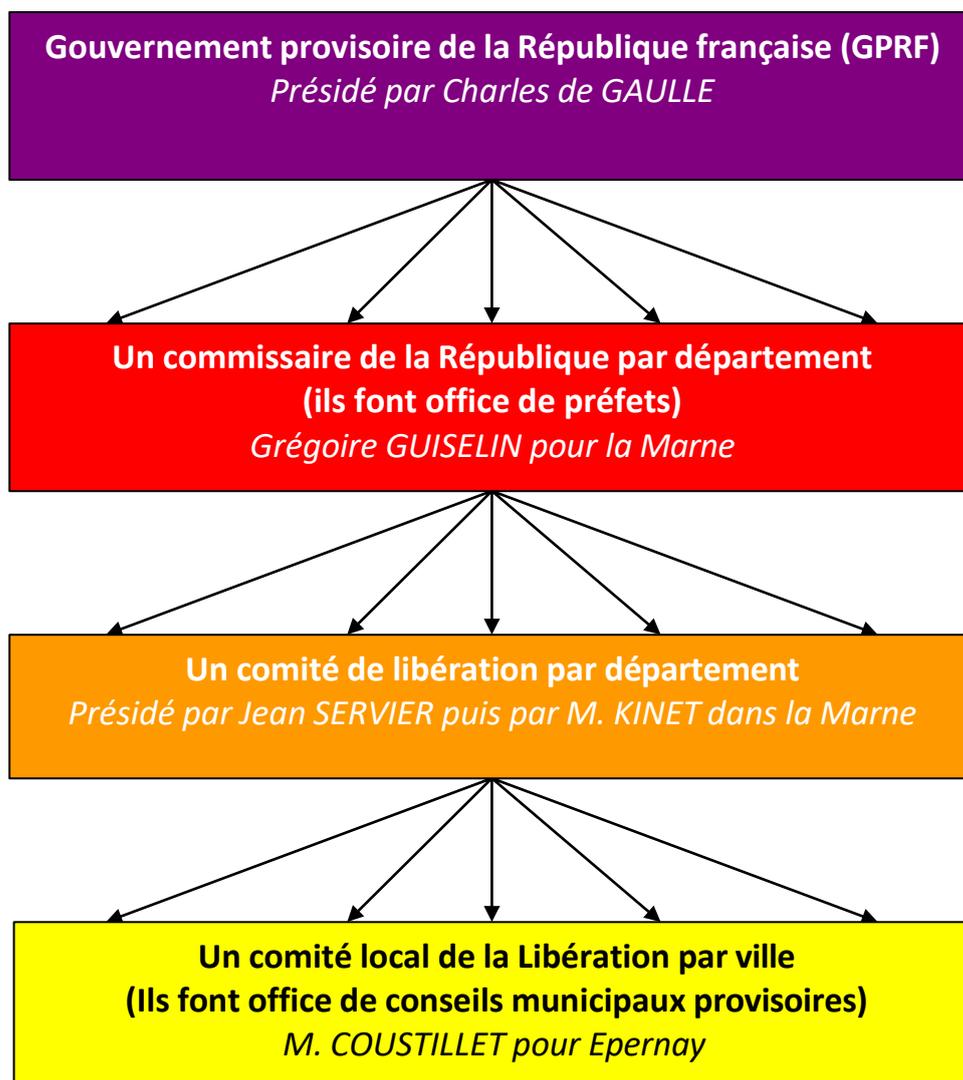
« J'investis le Comité local de la Libération Nationale d'Épernay pour administrer provisoirement la Ville d'Épernay. »

Fait à Reims, le 28 Août 1944

Le Président du C. D. L. N.

Jean SERVIER

**Annexe n°5 :** Organigramme de la France libérée



**Annexe n°6** : Les étapes de la libération de la ville.

## LA LIBERATION D'EPERNAY (28 Août 1944)

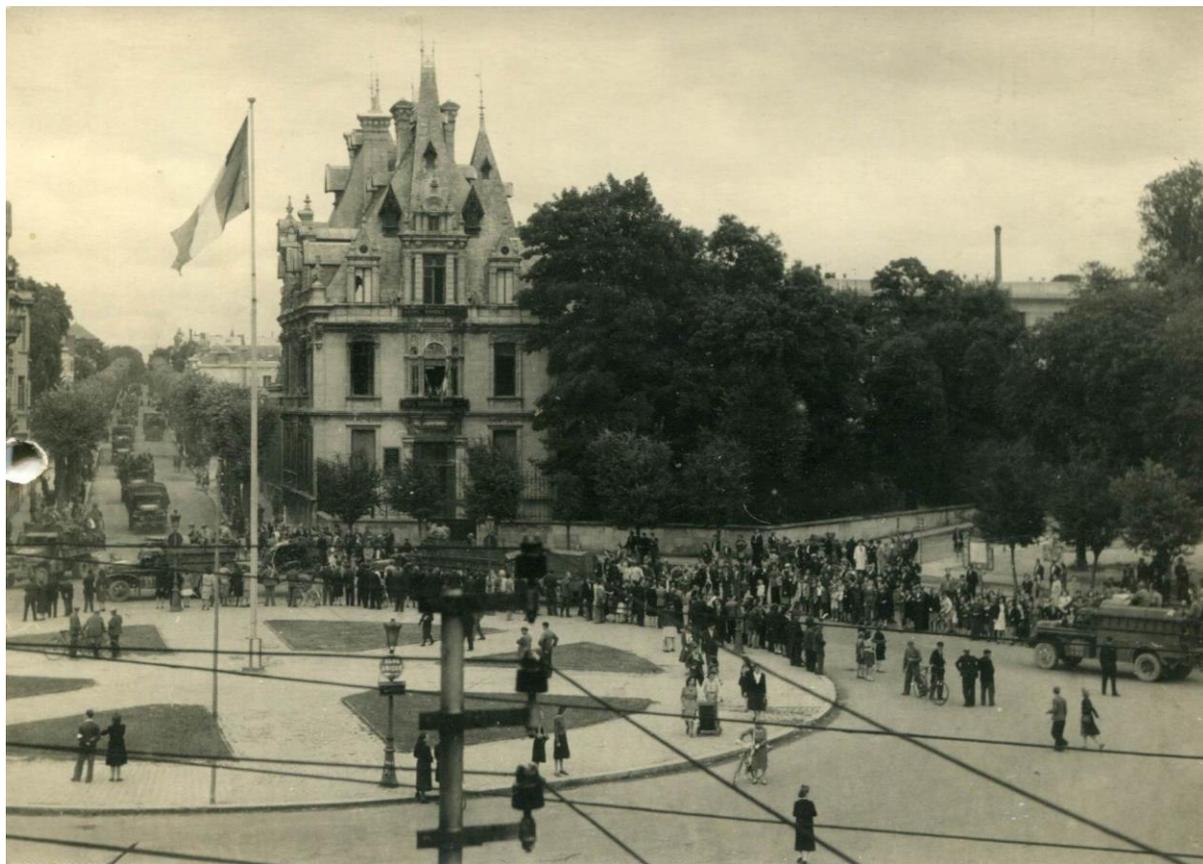


Carte réalisée à partir des documents conservés aux Archives municipales d'Épernay : 1I11 et 4H364

## Impacts d'obus



**Annexe n°7** : Photos de la libération de la ville, conservées aux Archives municipales d'Épernay, Fonds Guillaume, 10 Num 1-10.



Entrée des chars américains dans la ville





Effondrement du Pont de la Marne



Deux résistants armés postés devant la sous-préfecture

### **BOÎTE À OUTILS n°1**

**J'ai des difficultés avec la consigne et avec la démarche à suivre :**

#### **De manière générale :**

Une tâche complexe a pour objectif de faire utiliser à l'élève plusieurs compétences pour parvenir à une production finale (texte, carte mentale, article, affiche...).

Dans tous les cas, l'exercice est scénarisé. C'est-à-dire qu'il est inventé une histoire afin que les élèves se glissent dans le rôle d'un personnage. Il faut alors bien lire ce qui est demandé en se posant les questions suivantes :

- Quel personnage suis-je ?
- Quand cela se passe-t-il ?
- Qu'est-ce qu'il m'est demandé de faire ? Donc sur quoi vais-je devoir insister.

#### **Dans le cas présent :**

La consigne te demande de te mettre **dans la peau d'un(e) habitante(e) d'Épernay ayant vécu et ayant été témoin de la Libération de la ville le 28 août 1944** par les troupes américaines. Cette personne peut également être **un(e) résistant(e)**.

Cette personne était donc dans la rue, à sa fenêtre ou acteur/actrice des événements le jour même de la Libération de la Ville. Elle a donc **vécu ce qui s'est passé et l'a vu se dérouler devant ses yeux**. Elle peut donc l'expliquer.

Etant un(e) habitante(e) d'Épernay, cette personne peut également **témoigner des événements qui ont pu se produire lors des quelques jours suivants également**.

**BOÎTE À OUTILS n°2**

**J'ai besoin d'une aide pour extraire les informations importantes et savoir ce que je dois raconter.**

De manière générale :

Dans toutes les tâches complexes, les élèves n'ont pas à inventer le contenu. Les faits restent les faits et ne peuvent être modifiés. Vous disposez donc d'une série de documents de natures différentes qui vous donnent les informations nécessaires pour répondre à votre question. Avant même de commencer à rédiger, il vous faut donc impérativement faire une étude approfondie de chacun des documents.

- Etape 1 : Sélectionner les informations

Pour cela, vous devez lire chacun des documents et relever les informations qui y sont contenues dans un tableau :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
➤ Info 1 ➤ Info 2...			

- Etape 2 : retrouver les thèmes abordés

Une fois cette opération faite, essayez de définir quels documents parlent du même thème (souligner ou surligner de la même couleur). Vous obtenez ainsi les différentes parties du travail que vous devrez réaliser (plan du discours ou de l'article, parties de l'affiche, branches principales de la carte mentale...) :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
➤ Info 1 ➤ Info 2...			

- Etape 3 : Organiser vos idées

Vous pouvez ensuite organiser vos idées sous forme de carte mentale :

- Le tronc principal correspond au titre de votre sujet,
- Les branches principales correspondent aux thèmes principaux trouvés,
- Les ramifications des branches principales correspondent aux explications, définitions, exemples du thème principal.

Dans le cas présent :

Lis les documents et tente **d'en extraire des informations** principales pour te permettre de répondre à l'exercice :

« **Comment s'est déroulée la Libération de la ville d'Épernay le 28 août 1944** ».

Vous pouvez vous aider des questions suivantes :

<b>La Libération de la ville d'Épernay</b>	
Quand la ville d'Épernay a-t-elle été libérée ?	<i>Document n°1</i>
Quel parcours les troupes américaines ont-elles suivi ce jour-là ?	<i>Annexe n°6</i>
Que peut-on dire de la volonté des troupes allemandes de garder la ville ?	<i>Document n°1 Annexe n°3</i>
Quel accueil les Sparnaciens font-ils aux troupes américaines ?	<i>Document n°1</i>
<b>Le rôle des FFI d'Épernay</b>	
Quel rôle les FFI d'Épernay ont-ils joué dans cet évènement ?	<i>Document n°1 Annexe n°3 (partie 2)</i>
Qui était le chef de la Résistance locale ?	<i>Document n°2</i>
Comment s'organisait la Résistance ?	<i>Document n°2 Annexe n°2</i>
<b>Destructions et pertes humaines</b>	
Quelles ont été les destructions en lien avec la Libération de la ville ?	<i>Annexe n°3</i>
A combien s'élèvent les pertes humaines et quel était le statut des victimes (soldat ou civils) ?	<i>Document n°1 Annexes n°2 et 3 (partie 5)</i>
De quelle manière la nouvelle municipalité est-elle arrivée au pouvoir ?	<i>Document n°2 Annexe n°4</i>
Qu'est-ce qui est donc restauré dans l'urgence dès la Libération de la ville ?	<i>Document n°2 Annexe n°4</i>
De quel « ennemi caché » parle-t-on ? Que leur reproche-t-on ?	<i>Document n°2 Annexe n°2 et (partie 4)</i>

### BOÎTE À OUTILS n°3

#### J'ai du mal à organiser mon témoignage

Un témoignage est un **texte qui raconte ce qu'une personne a vécu (entendu, vu ou subi)**. Il a pour but de **décrire un évènement**. Attention car le témoignage est totalement **subjectif**. Cela signifie qu'il correspond à l'avis d'une personne. Il considère cette position comme la vérité.

Ecrire un témoignage impose de respecter les contraintes d'écriture suivantes :

- **Ecrire à la première personne du singulier**
- **Présentez-vous.** Vous pouvez inventer votre personnage
  - Prendre le nom que vous voulez,
  - Inventez-vous une vie...
- **Expliquez les raisons** qui vous poussent à témoigner
- **Décrivez les faits se trouvant dans les documents.** Vous ne pouvez pas inventer les éléments de cette partie (faits et personnages historiques). Vous témoignez donc vous décrivez et expliquez ce que vous avez vu et vécu.
- Utilisez des **procédés rendant le récit dynamique**
  - l'interrogation : « Pourquoi une telle difficulté ? »
  - Citer des personnes
  - Vous donner un rôle
  - Citer des lieux
  - S'adresser à quelqu'un...
- Il s'agit d'un témoignage donc d'une vision personnelle de l'évènement. N'hésitez pas à **inventer des sentiments pour votre personnage**. Il/Elle n'est pas un robot.
- Utilisez un **vocabulaire adapté**

## **BOÎTE À OUTILS n°1**

**J'ai des difficultés avec la consigne et avec la démarche à suivre :**

### **De manière générale :**

Une tâche complexe a pour objectif de faire utiliser à l'élève plusieurs compétences pour parvenir à une production finale (texte, carte mentale, article, affiche...).

Dans tous les cas, l'exercice est scénarisé. C'est-à-dire qu'il est inventé une histoire afin que les élèves se glissent dans le rôle d'un personnage. Il faut alors bien lire ce qui est demandé en se posant les questions suivantes :

- Quel personnage suis-je ?
- Quand cela se passe-t-il ?
- Qu'est-ce qu'il m'est demandé de faire ? Donc sur quoi vais-je devoir insister.

### **Dans le cas présent :**

La consigne te demande de te mettre **dans la peau d'un(e) habitante(e) d'Épernay ayant vécu et ayant été témoin de la Libération de la ville le 28 août 1944** par les troupes américaines. Cette personne peut également être **un(e) résistant(e)**.

Etant un(e) habitante(e) d'Épernay, cette personne peut également **témoigner des évènements qui ont pu se produire lors des quelques jours suivants également.**

## BOÎTE À OUTILS n°2

**J'ai besoin d'une aide pour extraire les informations importantes et savoir ce que je dois raconter.**

### De manière générale :

Dans toutes les tâches complexes, les élèves n'ont pas à inventer le contenu. Les faits restent les faits et ne peuvent être modifiés. Vous disposez donc d'une série de documents de natures différentes qui vous donnent les informations nécessaires pour répondre à votre question. Avant même de commencer à rédiger, il vous faut donc impérativement faire une étude approfondie de chacun des documents.

- Etape 1 : Sélectionner les informations

Pour cela, vous devez lire chacun des documents et relever les informations qui y sont contenues dans un tableau :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
➤ Info 1 ➤ Info 2...			

- Etape 2 : retrouver les thèmes abordés

Une fois cette opération faite, essayez de définir quels documents parlent du même thème (souligner ou surligner de la même couleur). Vous obtenez ainsi les différentes parties du travail que vous devrez réaliser (plan du discours ou de l'article, parties de l'affiche, branches principales de la carte mentale...) :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
➤ Info 1 ➤ Info 2...			

- Etape 3 : Organiser vos idées

Vous pouvez ensuite organiser vos idées sous forme de carte mentale :

- Le tronc principal correspond au titre de votre sujet,
- Les branches principales correspondent aux thèmes principaux trouvés,
- Les ramifications des branches principales correspondent aux explications, définitions, exemples du thème principal.

Dans le cas présent :

Lis les documents et tente **d'en extraire des informations** principales pour te permettre de répondre à l'exercice :

**« Comment s'est déroulée la Libération de la ville d'Épernay le 28 août 1944 ».**

Vous pouvez vous aider des thèmes suivants :

<b>La Libération de la ville d'Épernay</b>	<i>Document n°1</i>
	<i>Annexe n°6</i>
	<i>Document n°1</i> <i>Annexe n°3</i>
<b>Le rôle des FFI d'Épernay</b>	<i>Document n°1</i> <i>Annexe n°3 (partie 2)</i>
	<i>Document n°2</i>
	<i>Document n°2</i> <i>Annexe n°2</i>
<b>Destructions et pertes humaines</b>	<i>Annexe n°3</i>
	<i>Document n°1</i> <i>Annexes n°2 et 3 (partie 5)</i>
	<i>Document n°2</i> <i>Annexe n°4</i>
	<i>Document n°2</i> <i>Annexe n°4</i>
	<i>Document n°2</i> <i>Annexe n°2 et (partie 4)</i>

### BOÎTE À OUTILS n°3

#### J'ai du mal à organiser mon témoignage

Un témoignage est un **texte qui raconte ce qu'une personne a vécu (entendu, vu ou subi)**. Il a pour but de **décrire un évènement**. Attention car le témoignage est totalement **subjectif**. Cela signifie qu'il correspond à l'avis d'une personne. Il considère cette position comme la vérité.

Ecrire un témoignage impose de respecter les contraintes d'écriture suivantes :

- **Ecrire à la première personne du singulier**
- **Présentez-vous.**
- **Décrivez les faits se trouvant dans les documents.**
- Utilisez des **procédés rendant le récit dynamique**
- **Inventez des sentiments pour votre personnage.**
- Utilisez un **vocabulaire adapté**

**J'ai des difficultés avec la consigne et avec la démarche à suivre :**

Une tâche complexe a pour objectif de faire utiliser à l'élève plusieurs compétences pour parvenir à une production finale (texte, carte mentale, article, affiche...).

Dans tous les cas, l'exercice est scénarisé. C'est-à-dire qu'il est inventé une histoire afin que les élèves se glissent dans le rôle d'un personnage. Il faut alors bien lire ce qui est demandé en se posant les questions suivantes :

- Quel personnage suis-je ?
- Quand cela se passe-t-il ?
- Qu'est-ce qu'il m'est demandé de faire ? Donc sur quoi vais-je devoir insister.

**BOÎTE À OUTILS n°2**

**J'ai besoin d'une aide pour extraire les informations importantes et savoir ce que je dois raconter.**

Dans toutes les tâches complexes, les élèves n'ont pas à inventer le contenu. Les faits restent les faits et ne peuvent être modifiés. Vous disposez donc d'une série de documents de natures différentes qui vous donnent les informations nécessaires pour répondre à votre question. Avant même de commencer à rédiger, il vous faut donc impérativement faire une étude approfondie de chacun des documents.

- Etape 1 : Sélectionner les informations

Pour cela, vous devez lire chacun des documents et relever les informations qui y sont contenues dans un tableau :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
➤ Info 1 ➤ Info 2...			

- Etape 2 : retrouver les thèmes abordés

Une fois cette opération faite, essayez de définir quels documents parlent du même thème (souligner ou surligner de la même couleur). Vous obtenez ainsi les différentes parties du travail que vous devrez réaliser (plan du discours ou de l'article, parties de l'affiche, branches principales de la carte mentale...) :

Document n°1	Document n°2	Document n°3	Document n°4
➤ Info 1 ➤ Info 2...			

- Etape 3 : Organiser vos idées

Vous pouvez ensuite organiser vos idées sous forme de carte mentale :

- Le tronc principal correspond au titre de votre sujet,
- Les branches principales correspondent aux thèmes principaux trouvés,
- Les ramifications des branches principales correspondent aux explications, définitions, exemples du thème principal.

### BOÎTE À OUTILS n°3

#### **J'ai du mal à organiser mon témoignage**

Un témoignage est un **texte qui raconte ce qu'une personne a vécu (entendu, vu ou subi)**. Il a pour but de **décrire un évènement**. Attention car le témoignage est totalement **subjectif**. Cela signifie qu'il correspond à l'avis d'une personne. Il considère cette position comme la vérité.

Ecrire un témoignage impose de respecter les contraintes d'écriture suivantes :

- **Présentez-vous.**
- **Décrivez les faits se trouvant dans les documents.**
- **Inventez des sentiments pour votre personnage.**

**Annexe n°9 : Fiche d'évaluation de la tâche complexe (note et compétences)**

**Fiche évaluation.**

Noms : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

CONNAISSANCES (sur 20 points)				
COMPETENCES DU SOCLE (sur 6 points)				
1 : « maîtrise insuffisante »    2 : « maîtrise fragile »    3 : « maîtrise satisfaisante »    4 : « très bonne maîtrise »				
<p><b>Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit                             <p style="text-align: center;"><i>Analyser et comprendre un document</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre le sens général d'un document</li> <li>Identifier le document et son point de vue particulier</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger</li> <li>S'initier aux techniques d'argumentation</li> </ul> </li> </ul>				
<p><b>Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Se repérer dans le temps : construire des repères historiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ordonner des faits les uns par rapport aux autres</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Analyser et comprendre un document</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'approprier et utiliser un lexique spécifique en contexte</li> </ul>				
<p><b>Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Coopérer et mutualiser</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances</li> <li>Adapter son rythme de travail à celui du groupe</li> <li>Négocier une solution commune si une production collective est demandée</li> </ul>				
<b>TOTAL</b>				<b>/20</b>